

Image not found or type unknown



Diffamation au travail injustifie

Par **arnaudsenlis**, le **03/07/2009** à **23:00**

Bonjour, rnJE SUIS DELEGUE DU PERSONNEL DANS MON ENTREPRISE DEPUIS 5 ANS
MAIS JE SUBI DES PRESSIONS DE LA PART DE MON EMPLOYEUR ET J AI EU FIN JUIN
UN RECOMMANDE AVEC AR CHEZ MOI POUR UN ENTRETIEN EN VU D UNE SANCTION
POUVANT ALLER AU LICENCIEMENT, MA DIRECTION ME REPROCHE D AVOIR
INSULTE UN SALARIE DE CONNARD !!! que doit je faire